

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 62933 B1** (51) Cl. internationale : **E01F 9/65**

(43) Date de publication :  
**30.11.2023**

---

(21) N° Dépôt :  
**62933**

(22) Date de Dépôt :  
**11.12.2020**

(30) Données de Priorité :  
**12.12.2019 FR 20190014313**

(71) Demandeur(s) :  
**Valmont France, Les Martoulets 03110 Charmeil (FR)**

(72) Inventeur(s) :  
**CARRIER, Pascal, Jacques ; SOUCHON, David**

(74) Mandataire :  
**MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 20213465.6

---

(54) Titre : **ENSEMBLE DE MOBILIER URBAIN COMPRENANT UN POTEAU DE SUPPORT, DISPOSITIF DE SUPPORT D'ACCESSOIRE ET PROCÉDÉ DE FABRICATION ASSOCIÉ**

(57) Abrégé : - Ensemble de mobilier urbain comprenant un poteau de support, dispositif de support d'accessoire et procédé de fabrication associés.- L'invention concerne un ensemble de mobilier urbain (1) comprenant un poteau de support (2) disposé verticalement et une pièce de support (3) d'accessoire (4) attachée audit poteau de support (2), caractérisé en ce que ledit poteau (2) présente, sur une portion de sa longueur, une section transversale comportant une première et une deuxième branche (9, 10), ladite pièce de support (3) comprenant une première et une seconde joue (13, 14) délimitant entre elles un logement (15) où ladite deuxième branche (10) est destinée à s'insérer, l'ensemble (1) comprenant en outre un dispositif de fixation permettant d'attacher ladite première joue (13) à ladite première branche (9).- L'invention est particulièrement adaptée au support modulable d'accessoires de mobilier urbain tels que des luminaires.

**REVENDICATIONS**

1. Ensemble de mobilier urbain (1) comprenant un poteau de support (2) destiné à être disposé sensiblement verticalement et une pièce de support (3) d'accessoire (4) destinée à être attachée audit poteau de support (2), caractérisé en ce que ledit poteau de support (2) présente, sur au moins une portion de sa longueur, une section transversale comportant au moins une première et une deuxième branche (9, 10), ladite pièce de support (3) d'accessoire (4) comprenant une première et une seconde joue (13, 14) qui délimitent entre elles un logement (15) au sein duquel ladite deuxième branche (10) est destinée à s'insérer, l'ensemble de mobilier urbain (1) comprenant en outre un dispositif de fixation permettant d'attacher ladite première joue (13) à ladite première branche (9).  
5
2. Ensemble de mobilier urbain (1) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ledit dispositif de fixation est conçu pour pouvoir être démonté de façon à détacher lesdites première joue (13) et première branche (9).  
10
3. Ensemble de mobilier urbain (1) selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que ladite première branche (9) est pourvue d'au moins un premier orifice (17), ledit dispositif de fixation comprenant au moins un premier élément d'attache (18), tel qu'une vis, destiné à être inséré dans ledit premier orifice (17) pour solidariser ladite première joue (13) à ladite première branche (9), ledit premier orifice (17) étant préférentiellement traversant, ledit premier élément d'attache (18) étant préférentiellement amovible.  
15  
20
4. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ledit dispositif de fixation comprend un premier élément de montage (20) distinct et indépendant de ladite pièce de support (3), ledit premier élément de montage (20) étant destiné à être attaché à ladite première joue (13) afin d'enserrer ladite première branche (9) entre ladite première joue (13) et ledit premier élément de montage (20).  
25

5. Ensemble de mobilier urbain (1) selon les revendications 3 et 4, caractérisé en ce que ledit premier élément d'attache (18) est destiné à être inséré dans ledit premier orifice (17), afin de solidariser ladite première joue (13) et ledit premier élément de montage (20).
- 5 6. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce ladite section transversale du poteau de support (2) comporte en outre au moins une troisième branche (22), lesdites première et troisième branches (9, 22) étant situées de part et d'autre de ladite deuxième branche (10), ledit dispositif de fixation permettant d'attacher ladite seconde joue (14) à ladite troisième  
10 branche (22).
7. Ensemble de mobilier urbain (1) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ladite troisième branche (22) est pourvue d'au moins un deuxième orifice (23), ledit dispositif de fixation comprenant au moins un second élément d'attache (24), tel qu'une vis, destiné à être inséré dans ledit deuxième orifice (23) pour solidariser ladite seconde  
15 joue (14) à ladite troisième branche (22).
8. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce ladite pièce de support (3) s'étend longitudinalement au moins en partie dans le prolongement de ladite deuxième branche (9).
9. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications  
20 précédentes, caractérisé en ce que l'accessoire (4) est formé par un moyen d'éclairage (4) embarqué par ladite pièce de support (3).
10. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ledit poteau de support (2) comprend au moins un premier et un deuxième panneau (11, 12) sensiblement plans, allongés, et destinés à  
25 être positionnés sensiblement à la verticale, les premier et deuxième panneaux (11, 12) présentant respectivement une première et une deuxième section transversales formant respectivement lesdites première et deuxième branches (9, 10) lesdits premier et

- deuxième panneaux (11, 12) s'étendant avantageusement respectivement selon un premier et un deuxième plan moyen, lesdits premier et deuxième plans moyens étant sécants selon un premier angle saillant, ladite première joue (13) se trouve dans un volume angulaire délimité par lesdits premier et deuxième plans moyens du côté dudit premier angle saillant, ledit angle saillant étant de préférence compris entre 40 et 140°, de préférence entre 60 et 120°, plus avantageusement entre 80 et 100°, plus préférentiellement encore entre 85 et 95°, par exemple égal à environ 90°.
- 5
11. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'aire de la section transversale dudit poteau de support (2) augmente progressivement de haut en bas du poteau de support (2), les longueurs respectives desdites première et deuxième branches (9, 10) augmentant de préférence de haut en bas du poteau de support (2), préférentiellement de manière continue et progressive.
- 10
12. Ensemble de mobilier urbain (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la section transversale du poteau de support (2) est en forme d'étoile à quatre branches ou de croix, lesdites première et deuxième branches (9, 10) formant deux branches adjacentes de ladite forme d'étoile à quatre branches ou de croix.
- 15
13. Dispositif de support (40) d'accessoire (4) de mobilier urbain comprenant une pièce de support (3) d'accessoire (4) destinée à être attachée à un poteau de support (2) lui-même destiné à être disposé sensiblement verticalement, caractérisé en ce que ledit poteau de support (2) présente, sur au moins une portion de sa longueur, une section transversale comportant au moins une première et une deuxième branche (9, 10), ladite pièce de support (3) comprenant une première et une seconde joue (13, 14) qui délimitent entre elles un logement (15) au sein duquel est destinée à s'insérer ladite deuxième branche (10), ledit dispositif de support (40) comprenant en outre un dispositif de fixation permettant d'attacher ladite première joue (13) à ladite première branche (9).
- 20
- 25

14. Procédé de fabrication d'un ensemble de mobilier urbain (1) comprenant :

- une étape de fourniture ou de fabrication d'un poteau de support (2) destiné à être disposé sensiblement verticalement,
- une étape de fourniture ou de fabrication d'une pièce de support (3) d'accessoire (4),
- une étape d'assemblage du poteau de support (2) et de la pièce de support (3) d'accessoire (4),

caractérisé en ce que ledit poteau de support (2) présente sur au moins une portion de sa longueur, une section transversale comportant au moins une première et une deuxième branche (9, 10), ladite pièce de support (3) d'accessoire (4) comprenant une première et une seconde joue (13, 14) qui délimitent entre elles un logement (15), et en ce que ladite étape d'assemblage comprend au moins :

- une étape d'insertion de ladite deuxième branche (10) au sein dudit logement (15),  
et
- une première étape de fixation de ladite première joue (13) à ladite première branche (9).

15. Procédé de fabrication selon la revendication précédente, caractérisé en ce ladite section transversale du poteau de support (2) comporte en outre au moins une troisième branche (22), lesdites première et troisième branches (9, 22) étant situées de part et d'autre de ladite deuxième branche (10), et en ce que ladite étape d'assemblage comprend une seconde étape de fixation de ladite seconde joue (14) à ladite troisième branche (22).